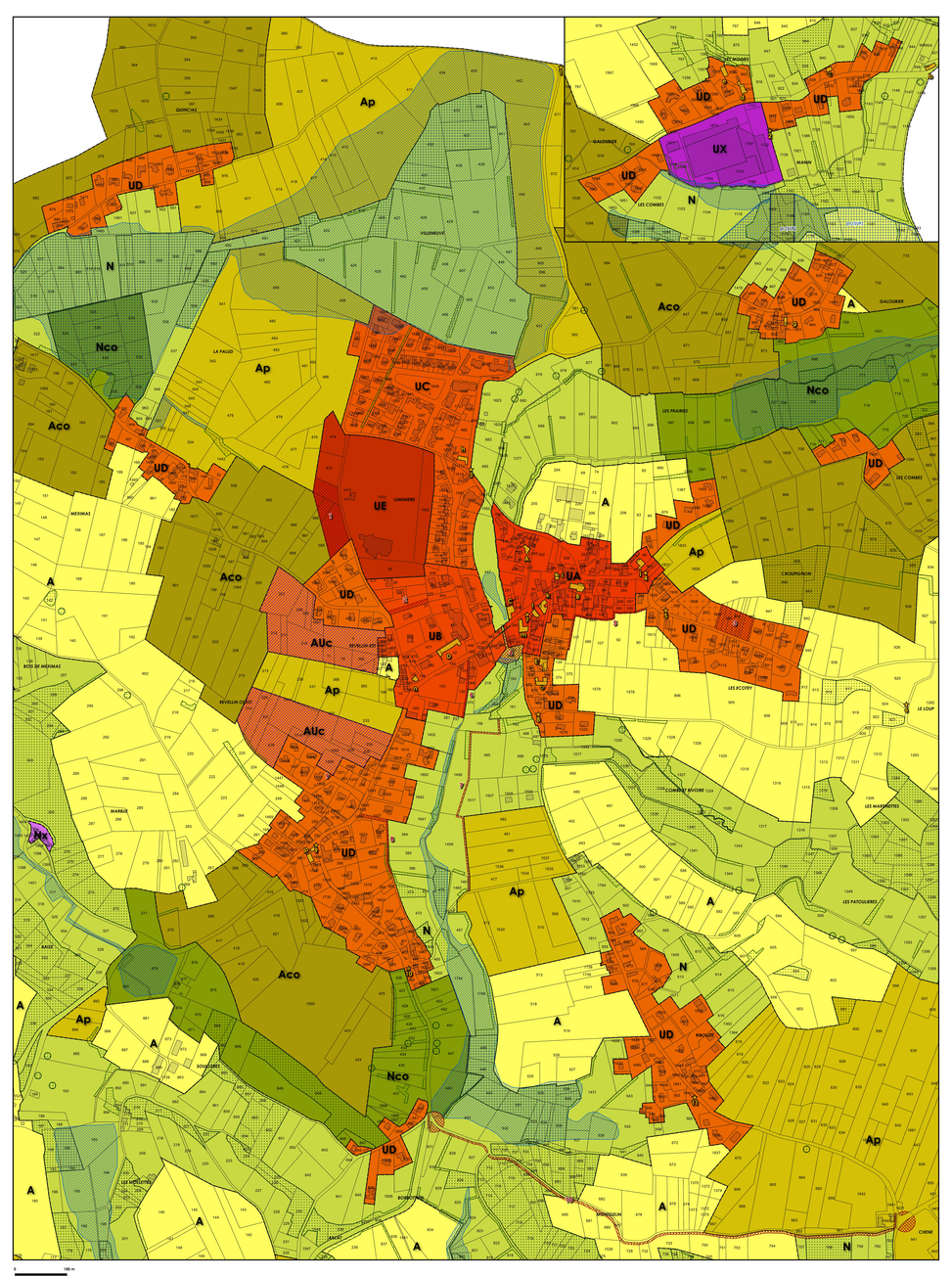

0 100 m

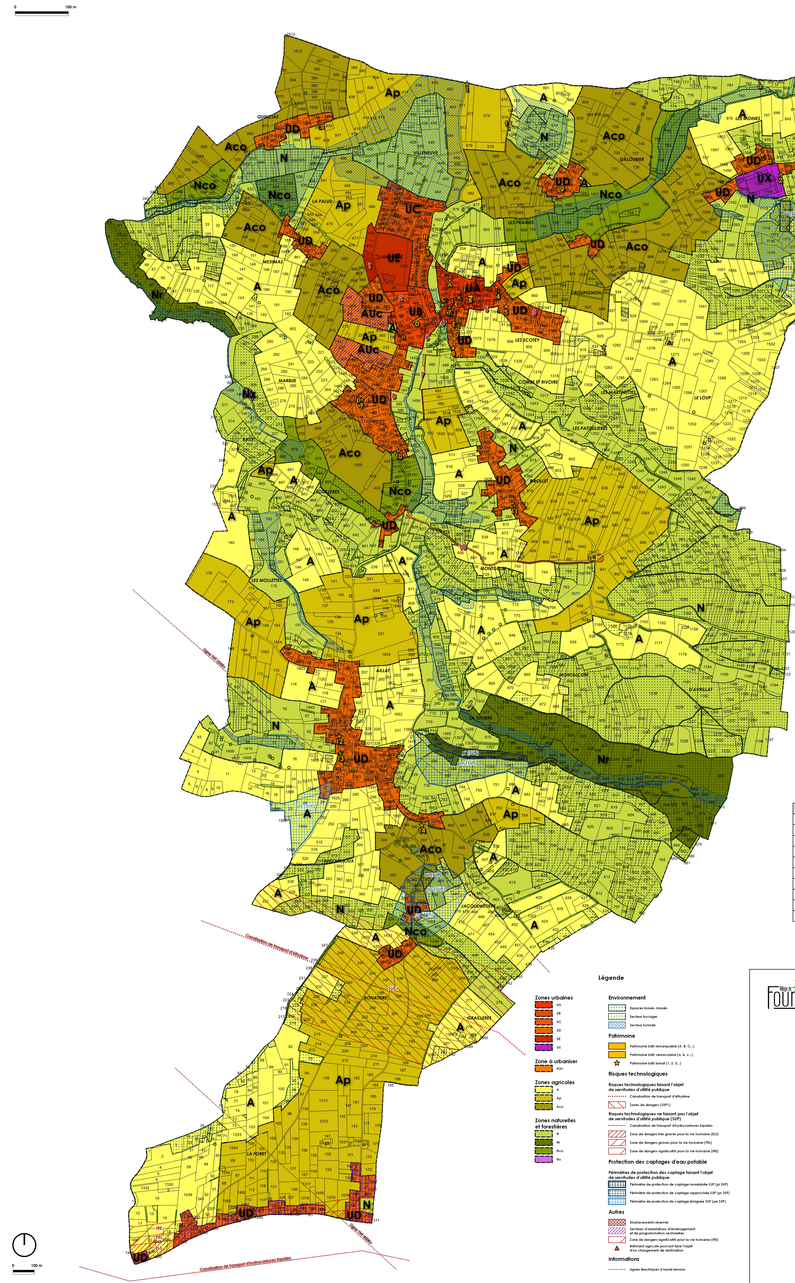

Légende

Zones urbaines
- UA
- UB
- UC
- UD
- UE
- UX

Zone à urbaniser
- AUc

Zones agricoles
- A
- Ap
- Aco

Zones naturelles et forestières
- N
- Nr
- Nca
- Nco

Environnement
- Espaces boisés classés
- Secteur boisé
- Secteur humide

Patrimoine
- Patrimoine bâti remarquable (A, B, C...)
- Patrimoine bâti vernaculaire (a, b, c...)
- Patrimoine bâti banal (1, 2, 3...)

Risques technologiques

Risques technologiques faisant l'objet de servitudes d'utilité publique
- Canalisation de transport d'hydrocarbures liquides
- Zones de dangers (SUP1)

Risques technologiques ne faisant pas l'objet de servitudes d'utilité publique (SUP)
- Canalisation de transport d'hydrocarbures liquides
- Zone de dangers très grave pour la vie humaine (TG1)
- Zone de dangers grave pour la vie humaine (TG)
- Zone de dangers significatifs pour la vie humaine (SIG)

Protection des captages d'eau potable

Périmètres de protection des captages faisant l'objet de servitudes d'utilité publique
- Périmètre de protection de captage immédiate (UP 1)
- Périmètre de protection de captage rapprochée (UP 2)
- Périmètre de protection de captage éloignée (UP 3)

Autres
- Emplacements réservés
- Secteurs d'orientations d'aménagement et de programmation sectorielles
- Zone de dangers significatifs pour la vie humaine (SIG)
- Bâtiment agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Informations
- Ligne électrique à haute tension

Patrimoine bâti remarquable

A	Ancien étable
B	Eglise
C	Ancienne forge
D	Ferme et ancienne école
E	Maison en pierre "le Château"

Patrimoine bâti vernaculaire

a	Maison en pierre
b	Maison en pierre
c	Maison en pierre
d	Maison en pierre
e	Maison en pierre
f	Corps de ferme en pierre
g	Maison en pierre
h	Ferme en pierre
i	Maison en pierre
j	Maison en pierre
k	Maison en pierre
l	Maison en pierre
m	Maison en pierre
n	Maison en pierre
o	Maison en pierre
p	Corps de ferme en pisé

Patrimoine bâti banal

1	"Croix Blanche" en pierre
2	Pavillon de chasse
3	Croix en pierre
4	Monument aux morts
5	Croix en fer
6	Croix en bois
7	Croix en pierre
8	Croix en pierre
9	Croix en pierre
10	Croix en bois
11	Croix en pierre
12	Croix en bois
13	Croix en bois
14	Croix en bois

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général, aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Caserne	SDIS	6 780 m² environ
2	Voirie et/ou trottoir doux	Commune	650 m² environ
3	Extension du cimetière	Commune	3 220 m² environ
4	Bassin doux et espaces vert	Commune	1 230 m² environ
5	Bassin doux	Commune	260 m² environ
6	Bassin doux	Commune	360 m² environ
7	Bassin doux	Commune	1 190 m² environ
8	Bassin doux	Commune	590 m² environ
9	Voirie	Commune	70 m² environ
10	Voirie et/ou trottoir doux	Commune	0 870 m² environ

0 100 m

Département du Pas-de-Calais

Commune de

Four

Règlement graphique n° 1

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Vu pour rester annexé à la délibération du conseil municipal du 25 mars 2021
Jean PAPADOPOULO, Maire de Four
A Four, le 25 mars 2021

Atelier Grangeclair / Nollau Environnement - Atelier ulau ate